

# ECOLE MATERNELLE NORGES

## CONSEIL D'ECOLE DU 13 NOVEMBRE 2012

Début de la séance : 18H50

| Présents  |   |
|---|---|
| Monsieur BREBOUILLET, Maire de Norges la Ville                        | Madame VIDONNE (déléguée parents titulaire)                           |
| Madame JOUROT, Maire de Brétigny                                      | Madame FERNANDES (déléguée parents titulaire)                         |
| Madame NADISIC, déléguée aux affaires scolaires à la mairie de Norges | Monsieur AUBE (délégué parents titulaire)                             |
| Monsieur LADOUR, délégué aux affaires scolaires à la mairie de Norges | Madame RICHARD (déléguée parents suppléante)                          |
| Madame HATON, déléguée aux affaires scolaires à la mairie de Brétigny | Madame LAPALUS (déléguée parents suppléante)                          |
| Madame BRIQUEZ, Déléguée Départementale de l'Education Nationale      | Excusés   |
| Madame VUILLAUME (petits) directrice                                  | Madame DUHOUX déléguée aux affaires scolaires à la mairie de Brétigny |
| Madame SAVIGNARD-SARAZIN (moyens)                                     | Madame DUCAROUGE (déléguée parents suppléante)                        |
| Madame BERTON (grands)  |   |

### ROLE DU CONSEIL D'ECOLE (document détaillé distribué à chaque membre)

La présidence du conseil d'école est tenue par la Directrice.

Composition : la Directrice, les maires du RPI ou leurs représentants, le DDEN, les enseignants, les représentants des parents d'élèves, éventuellement un membre du RASED et l'Inspectrice de la circonscription de Dijon Est, Madame MANZONI **qui peut être présente si nécessaire. Le compte rendu lui est adressé.**

Périodicité : le conseil d'école se réunit une fois par trimestre. Durée : 2 heures

Compte rendu : il est rédigé par les parents d'élèves titulaires, (**GS ,1<sup>er</sup> CE, second CE : MS et dernier : PS**) corrigé par la Directrice, visé par les Maires puis distribué aux familles dans un délai maximum de 15 jours.

**Le CE doit se réunir pour informer et communiquer, il doit être un moment d'échanges et d'écoute, car c'est en unissant les compétences de chacun que nous offrirons aux enfants les conditions les meilleures à leur scolarisation et à leur épanouissement.**

Attributions principales :

-Vote du règlement intérieur de l'école.

-Etablit le projet d'organisation de la semaine scolaire.

-Donne son avis sur le projet d'école et l'adopte.

-Donne son avis et présente toute suggestion sur : l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.

**Les cas particuliers ne sont pas débattus au conseil d'école. Ils sont à discuter avec l'enseignante concernée.**

### ROLE DU DDEN Délégué Départemental de l'Education Nationale (document détaillé distribué à chaque membre)

Le DDEN est nommé par l'Inspecteur d'Académie pour 4 ans. Il a un rôle de médiateur entre les enseignantes, les municipalités et les parents d'élèves. Il rend compte chaque année des problèmes autres que pédagogiques (ex : construction et sécurité des bâtiments, aménagement et état des locaux scolaires et péri scolaires...) Un rapport annuel à l'Académie est fait, avec double aux maires et directeurs des écoles. Mme BRIQUEZ vient d'être nommée pour 4 ans pour le RPI de Brétigny et Norges et pour Bellefond.

### BILAN DES ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

Parents élus :

| Classe de   | Mme BERTON     | Mme SAVIGNARD  | Mme VUILLAUME    |
|-------------|----------------|----------------|------------------|
| Titulaires  | Madame VIDONNE | Mme FERNANDES  | Monsieur AUBE    |
| Suppléantes | Mme RICHARD    | Madame LAPALUS | Madame DUCAROUGE |

112 électeurs dont 79 votants ; 10 bulletins nuls.




79 votes ont été exprimés par correspondance et 0 au bureau de vote.

### EFFECTIFS ET REPARTITION DES CLASSES : RENTRE 2012-2013

61 élèves scolarisés cette année en maternelle : **37** élèves de Brétigny, **24** de Norges, 00 extérieur

| Mme BERTON                           | Mme SAVIGNARD   | Mme VUILLAUME                                | TOTAL     |
|--------------------------------------|---|--|-----------|
| 22 grands<br>dont 1 passage anticipé | 20 moyens   | 17 petits+ 1 GS (handicapé)+MS(handicapé)=19 | 61 élèves |
| Nés en 2007+1 né 2008                | Nés en 2008   | Nés en 2009 +1 né en 2007+1 né en 2008       |           |
| 4 arrivées en sept 2012              | 1 arrivée en sept 2012<br>1 départ prévu fin décembre |  |           |

Depuis octobre, un enfant né en 2008 est passé en Grande Section : 22 en Grande Section et 20 en Moyenne Section. Les prévisions étaient de 58 l'an passé.

|  |   |
|--|---|
| <b>Prévisions rentrée 2013</b><br><b>L'Inspection Académique demande ces prévisions pour le 30 novembre 2012</b> |  <b>Rentrée 2013</b>  <b>FERMETURE</b> <br><b>Mme SAVIGNARD SARAZIN concernée</b><br><b>sauf si Mmes BERTON ou VUILLAUME souhaitent partir</b> |
| <b>62 élèves</b>   | 62/ 3= 20,66    62/ 2= 31+31  |
| <b>23 PS</b> nés en <b>2010</b>  | 1 classe PS/MS avec double niveau avec 31 élèves (23PS+8MS) <b>dont 1 élève handicapé</b>   |
| <b>18 MS</b> nés en <b>2009</b><br><br>(Dont 1 Enfant de la communauté grande difficulté non scolarisé nés 2009) |   |
| <b>21 GS</b> nés en <b>2008</b>  | 1 classe MS/GS avec 31 élèves (10MS+21GS)<br><b>Dont 1 élève handicapé</b>  |

Les familles qui rentreraient dans les appartements communaux auraient 3 enfants scolarisables en maternelle et 3 en élémentaire : les locations commenceront en janvier.

Combien d'enfants de Norges ne sont pas scolarisés dans le village ? Très peu : 4 ou 5.

Les écoles de Dijon acceptent les enfants qui ne sont pas de Dijon et sans contrepartie.

Au sein de la Communauté de Communes, il pourrait être possible de « s'arranger » pour rééquilibrer les effectifs globalement : ce système pourrait être mis en place surtout entre Clénay et Saint-Julien.

Toutes les garderies de la Communauté de Communes ferment à 18h30. Après un sondage, seuls 3 ou 4 parents demandaient à ce que les garderies ferment au-delà de 18h30.

### PERSONNEL DE L'ECOLE

**1 POSTE AVS** (Assistante de Vie Scolaire) Mme CLAUDEL Nathalie remplacée par **Mme PERALBA Sylvie** 20h, pour aider 1 élève handicapée en intégration présente 4 matinées (12h), dans la classe des PS de Mme VUILLAUME

**1 POSTE AVS** (Assistante de Vie Scolaire) **Le contrat de Mme THEILLET Véronique AVS depuis 2 ans n'a pas été prolongé malgré notre demande de dérogation, départ le 19/09/2012, remplacée par Melle MILLOT Fanny** 20h30, pour aider 1 élève handicapé en intégration, présent 4 journées (24h) dans la classe des PS de Mme VUILLAUME.

**1 Emploi Aidé communal: Mme BON Lydie** jusqu'en décembre 2013 (2 ans)

**1 ATSEM: Mme Annie JOUAN** 63 ans Classe de Mme VUILLAUME qui partira en retraite en décembre 2013

### COOPERATIVE SCOLAIRE, BUDGETS ET SUBVENTIONS

La Directrice **remercie** les 53 familles sur 56 qui ont adhéré à l'association coopérative « le jardin des bambins » (loi 1901). Le montant des adhésions s'élève à 732 €. Il faut rappeler que cette adhésion n'est pas obligatoire mais que les recettes de cette association permettent d'organiser des sorties et des spectacles, sans demander de participation financière supplémentaire aux familles de toute l'année scolaire. Tous les enfants participent à ces manifestations, que les parents se soient acquittés ou non de la cotisation.

Les recettes proviennent :

- des cotisations des parents,
- des bénéficiaires des ventes (achats non obligatoires),
- de donateurs, très rares, (particuliers et entreprises par exemple).

Présentation du bilan financier aux membres du conseil.

#### BUDGET COMMUNAUX de FONCTIONNEMENT

Enveloppe commune Mairies de Norges + Brétigny : 40 € par enfant et par année civile.

Celle-ci permet l'achat de matériel pédagogique (cahiers, peinture, jeux, équipements sportifs,...).

En Janvier, une demande par année civile est par ailleurs faite aux conseils municipaux pour les besoins en investissement, budget voté en mars.

Une subvention de 500 € a été allouée cette année par la mairie de Norges, 162 € par la mairie de Brétigny : demande faite en fonction des projets de voyages et de sorties. Des remerciements sont adressés aux deux communes.

### HYGIENE ET SECURITE

**PPMS** (plan particulier de mise en sûreté en cas d'accident majeur) : a été rédigé par la directrice en janvier 2011 et transmis à l'Inspection Académique et à la mairie. **Un document d'information sera donné aux parents précisant la définition d'un risque majeur et la conduite à tenir en cas d'alerte.**

Quelques rappels en cas d'incident :

- Ne pas aller chercher les enfants à l'école
- Écouter la radio : France Inter ou France Bleue Bourgogne (radio sur piles)
- Ne pas téléphoner pour ne pas encombrer les lignes

« **PLAN IODE** » qui vient s'ajouter au PPMS depuis septembre 2012 : il s'agit en cas d'accident nucléaire de saturer la glande thyroïde en iode sain afin qu'elle ne fixe pas l'iode radioactif, (surtout efficace chez les jeunes enfants). En cas de plan ORSEC IODE, le maire de NORGES est désigné responsable de sa distribution qui serait faite dans les locaux de la mairie. Le Maire doit aller chercher les pastilles d'iode à la Mairie de Fontaine les Dijon où se trouvent autant de pastilles que de personnes. L'école doit désigner quelqu'un pour aller chercher les pastilles à la Mairie.

**DUER** (document unique de l'évaluation des risques pour les élèves et les enseignantes) : tout constat de risque par les enseignantes, fait l'objet d'une fiche signalétique auprès de l'Inspection Académique et auprès de la mairie. Le renouvellement de l'anti-pince doigts y figure toujours.

**VIGIPIRATE** : le plan est toujours de rigueur niveau rouge (avant dernier niveau) d'où l'obligation de fermer les portes de l'école. Depuis cette rentrée, Mme BON est chargée de veiller à la ponctualité des parents, et les invitent à quitter les locaux pour pouvoir fermer les portes à clé. Tout parent retardataire devra attendre la disponibilité de Mme BON qui doit, dans ce cas, délaisser ses occupations.

**PORTAIL RUE DE BRETAGNE** : période d'essai à la rentrée, les enseignantes CP/CE1 devaient fermer le portail sous la condition que les quelques parents qui viennent de ce côté, à pieds, soient à l'heure. Cette solution satisfait parents et enseignantes.

**STATIONNEMENT**, Rappel : l'entrée principale de l'école est rue du château d'eau, le stationnement est strictement interdit rue de Brétigny (côté bus)

**BUS** : les barrières ont été enlevées pour qu'un élève en fauteuil roulant puisse déployer la plate-forme pour faire monter le fauteuil. Le Conseil général doit s'en occuper pour une adaptation définitive (2013).

## **ANIMATIONS ET PROJETS PEDAGOGIQUES**

**Correspondances : classe des moyens de Mme SAVIGNARD avec la classe de Mme COURSE PS/MS de ST JULIEN et classe des grands de Mme BERTON avec la classe de Mme MAINGAULT MS/GS de ST JULIEN.**

**Animation conte et musique** pour les moyens de Mme SAVIGNARD 3 interventions dans l'année

**Chorale** : pour les MS et GS animée par Mmes SAVIGNARD et BERTON

**Apprentis pâtisseries pour la classe des GS de Mme BERTON avec M. COLLARDOT**, boulangerie de Brétigny les 20 et 22 novembre 2011 « maisons en pain d'épice »

« **Coup de pouce** » **MAXIME: samedi 1<sup>er</sup> décembre 2012**, à l'initiative des parents d'élèves, après-midi festive afin de récolter des fonds pour l'association, les enseignantes se joindront à cette manifestation.

**Téléthon** : à 16H40 **vendredi 7 décembre 2011**, une vente de brioche aura lieu à l'école par Norges Animation, le bénéfice de cette vente sera entièrement reversé au Téléthon.

**Venue du Père Noël le 21 décembre 2011** : intervention de M. et Mme LADIRE. Distribution de cadeaux pour les classes, de friandises et goûter.

**Carnaval : Samedi 16 mars 2013 après midi**, danses préparées, déguisement enfants et adultes.

**Expo « les chapeaux » : 6 et 7 avril 2013** à la bibliothèque de Norges, comme chaque année, l'école travaillera sur ce thème afin d'apporter sa contribution.

**Spectacle audiovisuel et interactif proposé par planète mômes « cache-cache à la ferme » 12 mars 2013**

**Animation et installation d'une couveuse à poussins en mars à la suite du spectacle** (ferme des 1000 pattes)

## **SORTIES PEDAGOGIQUES**

**Bibliothèque** : Les élèves se rendent toutes les trois semaines avec leur institutrice. Les accompagnateurs sont indispensables, surtout pour la classe des petits ou il faut être plus nombreux Merci aux parents. S'il pleut, les mamans vont chercher les livres.

**EMMAÛS** : visite à la communauté de la classe des grands avec mise en place d'ateliers tout au long de l'année.

« **Petits touche nature** » à la **Combe persil le mardi 28 mai 2013** pour les classes de petits et moyens.

Cette journée vise à faire découvrir la nature aux enfants de manière active et originale. A Dijon, à la combe Persil, accompagné d'un animateur en éducation à l'environnement, la classe réalise une série d'activités ludiques, artistiques, sensorielles, naturalistes. Grâce à des supports pédagogiques (jeux, cartes, matériel d'observation) et au conte, les enfants acquièrent des connaissances sur la nature, tout en développant leur imaginaire et leur créativité.

Sur le sentier qui longe la combe Persil, l'animateur propose une série d'activités qui permettent de découvrir le site grâce à tous ses sens. Afin de créer une ambiance propice à l'imaginaire, un conte rythme la journée. Un personnage imaginaire habitant la combe est présenté aux enfants. Ce dernier a des sens bien en éveil : un long nez pour sentir toutes les odeurs, de grandes oreilles pour écouter tous les

bruits, de longs doigts pour toucher la nature....La découverte de ce personnage permettra donc d'aborder les différents sens (vue, ouïe, toucher) par des activités variées mais surtout de découvrir activement la nature. A la fin de la journée, peut être quelques-uns auront aperçu le petit habitant dans la combe Persil !

## **PROJET D'ECOLE : 2011 / 2014**

Rappels : il est inséré dans le classeur « mon parcours à l'école maternelle » afin que les parents puissent en avoir connaissance dans sa globalité. 3 grands axes :

Axe 1 : Titre : améliorer l'entrée dans les apprentissages en élémentaire. Effets attendus : meilleure appréhension du CP, -mise en confiance dans la continuité.

Axe 2 : Titre : Acquérir une attitude citoyenne. Effets attendus : - une diminution d'un comportement agressif au profit d'une attitude citoyenne : respect mutuel, verbalisation maîtrisée.... Indicateurs d'évaluation : un meilleur climat à l'école et une prise de conscience du faire et du ne pas faire, savoir être responsable.

Axe 3 : Titre : développer les compétences langagières dans le quotidien et dans l'imaginaire. Effets attendus : améliorer la qualité des échanges avec l'autre. Indicateurs d'évaluation : prises de paroles plus aisées, plus nombreuses et adaptées

## **AMENAGEMENT DU TEMPS SCOLAIRE**

**Récupération des 2 jours supplémentaires octroyés pour les vacances de la Toussaint: mercredi 22 mai 2013 et vendredi 5 juillet 2013(vacances d'été).** Rappel (cf. note de rentrée)

**Suppression du Pont de l'Ascension** : le jeudi 9 mai ne sera pas travaillé **mais les élèves auront école le vendredi 10 mai.** Rappel (cf. note de rentrée)

**Aide Personnalisée aux enfants en difficulté** : débute après les vacances de la Toussaint,

Mise en place depuis le 9 novembre 2009. Les enseignants font une proposition aux parents pour les enfants qui en ont besoin. L'accord des deux parents est nécessaire.

Actuellement, 5 élèves de MS et 4 de GS sont concernés par une aide en langage, concentration, écoute, prise de parole ou rythme de travail.

A l'issue de l'aide les enfants doivent être récupérés par les parents. Seuls les enfants inscrits à la garderie de Norges y seront conduits par l'enseignante après l'aide personnalisée.

**Projet ministériel rentrée 2013/2014** : école mercredi matin, la communauté de communes étudie le projet qui aura pour conséquence une augmentation budgétaire plus ou moins importante suivant le choix retenu : cantine, pas cantine, garderie, pas de garderie, ouverture ou non du CLSH l'après midi...au niveau départemental, le choix du mercredi entrainera la remise en cause de la gratuité du transport scolaire avec un report sur la Communauté de Communes. L'étude des possibilités est en cours.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

- **REUNION DE RENTREE parents institutrices**, ces réunions sont importantes car elles informent les parents sur

Le rôle des délégués de parents, le fonctionnement de l'école, le projet d'école, les projets de classe, la transmission des travaux et le suivi des progrès des élèves.(PS :12 parents présents sur 19 – MS 13 parents présents sur 21 et GS 14 parents présents sur 21)

- **VENTES ET ABONNEMENTS**

- **Les abonnements** à l'Ecole des Loisirs ont permis d'avoir seulement 1 livre gratuit pour l'école (6 abonnements pour la maternelle et 2 pour le CP) 11 abonnements parents pour 1 abonnement gratuit pour l'école.

- **Pour les réabonnements MILAN et BAYARD** les enseignantes souhaiteraient que les parents les fassent par l'intermédiaire de l'école et non automatiquement afin de bénéficier de prix réduits et de faire bénéficier l'école d'abonnements gratuits.

- **Calendriers 2013** personnalisés par les enfants : réalisation prévue pour Noël,(3 calendriers maxi par élèves car beaucoup de travail)

- **VISITES MEDICALES**

-**Visite médicale de la PMI (protection maternelle et infantile) faite le 20 septembre 2012**, seulement pour **les élèves nés entre le 01/07/2008 et le 30/06/2009, c'est-à-dire les plus âgés des Petits et les plus jeunes des Moyens.** Cette visite consiste à faire le point sur les vaccinations, les mensurations, l'adaptation à l'école de l'enfant, le langage et la motricité, et dépistage de problèmes de vue, d'audition...Le médecin rencontre les parents si nécessaire après la visite.

-**Visite de l'orthoptiste de PMI (contrôle de la vue) : faite le 22 septembre 2012** le pour les élèves nés dans le second semestre 2009 (8 PS concernés) et ceux nés dans le premier semestre 2008 (4 élèves de MS concernés).

- **RASED (réseau d'aide spécialisé aux enfants en difficulté)** placé sous la responsabilité de l'inspectrice de circonscription, il est composé essentiellement d'une psychologue Mme HERVIEU et d'une maîtresse spécialisée  
**Un document très complet a été distribué aux familles**

- **CANTINE** : Directrice **Madame CASES Martine**.

Augmentation des effectifs : **sur les 61 scolarisés, 45/50 enfants**, en moyenne, **mangent à la cantine**.

**Rappel : si un enfant est signalé absent à l'institutrice, c'est aux parents de le signaler absent également à la cantine, sinon le repas est facturé..**

- **AFFICHAGE** : parents et associations, il est impératif de demander l'accord de Mme VUILLAUME avant de mettre une annonce sur le tableau d'affichage ainsi que celui de l'institutrice pour tout document distribué aux enfants dans les « corbeilles » (invitations anniversaires...).
- **ABSENCE** : en cas d'absence non remplacée d'une enseignante, l'accueil des enfants est fait dans les autres classes dans la mesure du possible, au cas par cas, les enseignantes invitent les parents à venir parler de leurs difficultés. L'école n'est pas responsable de l'absence de remplaçant. Les enseignantes subissent aussi les conséquences de ces non remplacements : l'augmentation de l'effectif dans la classe et les perturbations engendrées pour toute l'école. Les réclamations sont alors à adresser à l'Inspection de Circonscription et en aucun cas aux mairies.

**Absence pour grève : la municipalité de Norges met en place le service minimum pour accueillir les enfants lorsque des enseignantes sont en grève les familles sont averties une semaine à l'avance.**

- **STAGIAIRE** : Melle FROMONT Laurine en 2<sup>nde</sup> pro.au collège Simone WEILL du 7 au 25 janvier 2013

## **TRAVAUX ET ACHATS**

**Remerciement à la commune de Norges** pour tous les travaux et achats effectués dans l'école :

- **Garage à vélos** : des graviers ont été mis à l'intérieur pour combler le dénivelé et une pente en enrobé a été réalisée à l'extérieur pour permettre aux élèves de sortir les vélos en autonomie.
- **Préau extérieur** : réparation de la toile du qui était toute trouée.
- **Une rampe d'accès aux handicapés** a été réalisée avec l'installation du garde corps : 1000 euros environ au frais de la commune.
- Une modification de la descente du bus est prévue et sera financée par le Conseil Général.

### **Demandes :**

Retracer les marelles et escargot dans la cour (CE 19/06/2012) : la commande est passée à l'entreprise, les jeux devraient être tracés en couleur.

Tableau pour l'affichage libre rue du château d'eau. (CE 19/06/2012) : certaines personnes affichent sur le tableau vitré et fermé de l'école, La mairie n'est pas contre la pose d'un autre tableau à côté de celui existant pour les affichages libres,

Projet de parking rue du château d'eau pour faciliter et sécuriser l'entrée et la sortie de l'école : le projet est en cours au Conseil Général. Si tout va bien, les travaux seront faits en 2013.

Les porteurs et tricycles sont toujours les bienvenus, merci aux parents qui peuvent en faire don à l'école.

**Budget investissement** : demandé début mars à la mairie de Norges pour un montant de **3 334€**

- Armoires
- Tableaux d'affichage dans les couloirs
- Tables
- Chaises
- Meuble de rangement
- Tapis gymnastique
- Module de gymnastique

Tout ne sera pas accordé. Pour 2012, cela semble compromis. Les enseignantes devront refaire une demande pour 2013 en classant par ordre de priorité.

## **QUESTIONS DES PARENTS**

- Est-il possible d'afficher les plannings de cantine et de garderie pour deux semaines dans les classes ?

Accord et mise en place dès le jeudi 15 Novembre.

Les parents peuvent donner des plannings individualisés aux enseignantes.

**<http://www.norges.fr>** : Informations pratiques sur l'école de Norges, compte-rendu d'activités, du conseil d'école...

**Prochains conseil : mardi 19/03/2012 à 18h45**

**Levée de la séance : 21h05**